

Le live, enjeu majeur des Victoires de la musique

Jain et Renaud ont été sacrés artistes de l'année lors d'une interminable cérémonie

Révélee, lors de la précédente cérémonie, grâce à une enthousiasmante performance scénique (sans avoir pourtant remporté de trophée), la jeune chanteuse Jain a été cette année la seule artiste à faire coup double, lors de la 32^e édition des Victoires de la musique, organisée le vendredi 10 février au Zénith de Paris et diffusée en direct sur France 2.

L'auteure-compositrice et interprète de 25 ans a en effet été sacrée « artiste féminine de l'année », après une première récompense dans la catégorie clip pour sa chanson *Makeba*. Si certains se plaindront de voir une Française anglophone, n'ayant qu'un album à son actif, damer le pion à une légende de la chanson francophone telle Véronique Sanson (comme Lou Doillon l'avait fait, en 2013, face à Françoise Hardy), on se réjouira de la réussite d'un premier opus, *Zanaka* (200 000 exemplaires vendus), malicieux patchwork électro-afro-pop-reggae célébrant la danse et une douce spiritualité. « Je ne pensais pas qu'un album aussi multiculturel ait autant de succès en France », déclarait la demoiselle à l'éternel combishort noir et col Claudine blanc, après avoir à nouveau régalié le Zénith avec une version de *Makeba* (chanson hommage à la chanteuse sud-africaine et militante anti-apartheid, Miriam Makeba) redécouverte de cordes et de percussions orientales.

Quelques mots pour Théo L.

Il aura fallu attendre plus de quatre heures de cérémonie pour savoir que Renaud (première vente d'albums en France, en 2016, avec plus de 700 000 exemplaires vendus

de son disque sans titre) remportait la Victoire de l'artiste masculin de l'année. En concert à Nantes le même soir, le chanteur « toujours debout » avait enregistré par précaution un message de remerciements, avant que soit diffusée pendant l'émission une version concert (un peu « naufrageuse ») de *Dès que le vent soufflera*. Malgré les efforts de concision des présentateurs, Bruno Guillon et Thomas Thouroude, cette cuvée 2017 a été plombée par les sketches balourdés des duettistes Mathieu Madénian et Thomas VDB, des rappels des prix déjà remis insérés *ad nauseam* et les habituels torrents de remerciements déversés devant des gradins qui se dégarnissaient inexorablement.

Certaines interventions ont été plus tranchantes, comme celles soutenant Théo L., le jeune homme brutalement interpellé à Aulnay-sous-Bois. « On se doit de demander des comptes à nos élites, des comptes à la police, de demander la justice pour Théo, pour Adama [Traoré, mort lors de son interprétation en juillet 2016] », a ainsi déclaré la chanteuse Imany. Après que l'un des coréalisateurs du clip de Jain, Olivier Bassuet, a protesté, en lançant à une salle où étaient assis la ministre de la culture, Audrey Azoulay, et le candidat socialiste à la présidentielle, Benoît Hamon : « On n'est pas des bamboulas, on est tous des Théo. »

A l'exception de la Victoire de la chanson originale, choisie par le public, par des votes sur Internet (qui ont consacré *Je m'en vais* et l'impressionnante popularité du chanteur Vianney, déjà trophée d'artiste masculin, en 2016), les onze autres récompenses sont les

résultats d'un collège de 600 votants, issus du milieu de la musique. Comme Jain, plusieurs des candidats retenus étaient cette année marqués par d'importantes influences africaines, tels MHD, Broken Back, Jul. Seul ce dernier, rappeur marseillais hyperactif ayant placé trois albums dans les vingt meilleures

ventes de 2016, a décroché le gros lot dans la catégorie musiques urbaines (qui avait fait étrangement abstraction du groupe PNL). Parmi la pléthore de prestations live (251), des hommages à des maîtres – *Hallelujah*, de Leonard Cohen, magnifiquement repris par la Danoise Agnes Obel – ou amis disparus – l'émouvante version de *Mobilis in mobile*, titre du regretté Hubert Mounier, ancien chanteur de L'Affaire Louis Trio, par l'un de ses proches, Benjamin Biolay (dont l'album *Palermo Hollywood* a décroché la Victoire de l'album de chansons).

Ces interventions des prétendants aux Victoires sont devenues des enjeux presque plus grands que les trophées eux-mêmes. Certains sont restés d'une sobriété un peu austère, comme Louise Attaque (album rock de l'année pour *Anomalie*, leur quatrième Victoire en vingt ans). D'autres ont joué la surenchère, comme Radio Elvis – album révélation de l'année avec *Les Conquêtes* –, bénéficiant d'un grand chœur de gospel, en plus des cordes de l'orchestre des Victoires.

La splendide sortie de Julien Doré, seul au piano à queue, pour une interprétation ultrasensible de *Sublime et silence*, devrait le consoler de revenir bredouille. Quand la Trinidadienne Linda

McArtha Monica Sandy-Lewis, alias Calypso Rose (Victoire de l'album de musiques du monde avec *Far From Home*), offrait un des moments les plus festifs et rafraichissants de la soirée en menant, du haut de ses 76 ans, un carnaval caribéen rigolard et polisson. ■

STÉPHANE DAVET

PALMARÈS

Artiste masculin : Renaud

Artiste féminine : Jain

Album révélation : *Les Conquêtes*, de Radio Elvis

Révélation scène : L.E.J.

Album de chansons : *Palermo Hollywood*, de Benjamin Biolay

Album rock : *Anomalie*, de Louise Attaque

Album de musiques urbaines : *My World*, de Jul

Album de musiques du monde : *Far From Home*, de Calypso Rose

Album de musique électronique ou dance : *Layers*, de Kungs

Chanson originale : *Je m'en vais*, de Vianney

Concert ou spectacle musical : « Red and Black Light » d'Ibrahim Maalouf

Clip : *Makeba*, de Jain, réalisé par Greg & Lio